

 جامعة تونس العليا للعلوم الاقتصادية Ecole Supérieure des Sciences Economiques Et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	E205
		Révision	00
	Appel A Candidatures Masters de Recherche et Professionnels	Date de diffusion	08/06/2026
		Page	1 sur 1

DEUXIEME APPEL A CANDIDATURES

MASTERS DE RECHERCHE ET PROFESSIONNELS

CONCOURS D'ENTREE / PROMOTION 2026/2027

L'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis (ESSECT) annonce l'ouverture des dépôts de candidatures à ses Masters :

Masters de recherche :

1. Economie du Développement Régional (EDR) (Cliquer [ICI](#))
2. Macroéconomie et Finance Internationale (MFI) (Cliquer [ICI](#))
3. Management et Stratégies des Organisations (MSO) (Cliquer [ICI](#))
4. Décisions Marketing et Innovation (DMI) (Cliquer [ICI](#))

Masters professionnels :

1. Comptabilité, Contrôle et Audit (CCA) (Cliquer [ICI](#))
2. Digitalisation des Services (DDS) (Cliquer [ICI](#)). **Important** : voir note de bas de page¹.

Ces formations s'adressent à des candidats ayant obtenu une licence² dans le domaine des sciences économiques ou de gestion ou bien d'autres parcours de formations spécifiques (voir annexe 2). La sélection tiendra compte d'un score obtenu par le candidat. Le score sera calculé en fonction de la moyenne **des trois années d'études en licence**, de la réussite à la session principale ou de rattrapage, de la nature de la mention du résultat de fin d'année, du nombre d'années de redoublement ainsi que de la moyenne des trois matières jugées fondamentales pour la formation choisie (voir annexe 3).

Le dépôt des candidatures se fera au bureau d'ordre de l'ESSECT (**horaire administratif**) pendant la période allant du **14 au 19 septembre 2026**.

¹ **(IMPORTANT)** Ce master est co-construit. Il s'adresse exclusivement aux candidats qui justifient des études supérieures d'au moins quatre années après le diplôme de baccalauréat (**voir l'appel à candidature spécifique à ce master sur le site web de l'ESSECT :** (Cliquer [ICI](#)))

² Le format de ce communiqué s'adresse principalement aux étudiants ayant poursuivi une formation en licence. En revanche, les titulaires d'une maîtrise, d'un bachelor ou d'un diplôme national d'ingénieur peuvent également présenter leur candidature. Dans ce cas, ces candidats sont invités à vérifier si leur formation initiale est éligible pour accéder au(x) master(s) demandé(s) (voir annexe 2).

Pour avoir une idée sur nos offres de formation en master, veuillez visiter notre site web en cliquant sur les liens suivants :

1. Guide des études en master pour l'année 2026-2027 (Cliquer [ICI](#))
2. Présentation vidéo des masters de l'ESSECT (Cliquer [ICI](#))

Dossier à fournir :

Les candidats doivent déposer au bureau d'ordre de l'ESSECT les pièces suivantes³ :

- 1 copie du diplôme du Baccalauréat ;
- 1 copie des diplômes universitaires ;
- 1 copie de tous les relevés des notes (y compris les années de redoublement) ;
- 1 copie de la carte d'identité nationale ;
- 3 photos d'identité ;
- 1 CV ;
- Le formulaire de dépôt de candidature imprimé à partir du site web de l'ESSECT ;
- Une lettre de motivation éventuellement argumentée par les attestations de stages poursuivis au cours des études ;
- Justificatifs des activités en tant que membre actif d'un club des étudiants ou d'une association.

Annexe 1 : Calcul du score de sélection⁴

Le public cible des masters professionnels et de recherche est constitué par les étudiants titulaires d'un diplôme de licence au moins. Le parcours de formation de chaque étudiant est pris en considération pendant l'étape de la sélection (*un croisement entre le parcours de formation en licence et le public cible des masters est fourni au niveau de l'annexe 2*).

Ensuite, la sélection des dossiers se fait à partir du calcul d'un score. Ce score intègre :

- **La moyenne des moyennes générales** obtenues au cours *des trois années de formation de licence*,
- un **bonus** qui tient compte de la session de réussite (principale ou de contrôle) et des mentions obtenues,
- un **bonus** qui tient compte de la moyenne de trois matières fondamentales (*la liste des matières fondamentales est fournie au niveau de l'annexe 3*) dans le cursus de l'étudiant,

³ Seuls les candidats externes à l'ESSECT sont tenus de fournir des copies conformes.

⁴ Le calcul du score de sélection tel que détaillé dans cette section s'applique pour le cas des diplômes de licences. Pour les autres diplômes (maîtrise, bachelor...etc.), nous gardons le même esprit de calcul avec l'adaptation uniquement de la moyenne des moyennes générales annuelles tenant compte du nombre des années d'études supérieures.

- un bonus qui récompense les étudiants qui participent dans les activités des clubs et des associations, et enfin
- un **malus** qui tient compte du nombre de redoublements pendant les années de licence.

$$\text{Score} = (\text{mm} + \text{b}_{\text{sp}} + \text{b}_{\text{Ment}} + \text{b}_{\text{Mfond}} + \text{b}_{\text{club}} - \text{r})$$

Avec:

- **mm** = $1/3 [\Sigma \text{moyennes des trois années de formation en licence}]$: Note / 20 ;
- **b_{sp}**: Bonus associé à la réussite à la session principale, avec :

0,5 point si une seule session principale

b_{sp} = 1 point, si deux sessions principales

1,5 point, si trois sessions principales

- **b_{Ment}**: bonus associé à la réussite avec mention Assez bien et plus. Pour chacune des 3 années de licence :
 - 1 point si la moyenne générale est comprise entre 12 et 13,99 (mention **Assez-Bien**);
 - 2 points si la moyenne générale est comprise entre 14 et 15,99 (mention **Bien**);
 - 3 points si la moyenne générale est supérieure ou égale à 16,00 (mention **Très-Bien**).
- **b_{Mfond}** : bonus associé à la moyenne de trois matières fondamentales dans le cursus de l'étudiant. Ces 3 matières sont fixées par le responsable du master, en coordination avec son équipe pédagogique (voir annexe 3).

Mfond = $1/3 [\Sigma \text{des notes des trois matières fondamentales}]$. **Dans le cas où l'étudiant n'a pas étudié l'une de ces trois matières, la note correspondante sera nulle** car il s'agit d'un pré-requis indispensable à la formation. Ce bonus est mesuré en se référant aux termes suivants :

$$\text{b}_{\text{Mfond}} = \begin{cases} 0 \text{ point, si } M_{\text{fond}} < 10 \\ 0,5 \text{ point, si } 10 \leq M_{\text{fond}} < 12 \\ 1 \text{ point, si } 12 \leq M_{\text{fond}} < 14 \end{cases}$$

2 points, si $14 \geq M_{fond}$

- **b_{club}**: un bonus de 1 point accordé aux étudiants qui sont membres actifs dans un club ou d'une association estudiantine (ESSECT ou autres). Ce bonus est aussi accordé aux joueurs d'une équipe nationale sportive (obligatoirement il faut fournir un document justificatif ou une attestation officielle).
- **r : malus** qui tient compte du nombre d'années de redoublement (-2 points si l'étudiant a redoublé une seule année ; - 8 points si l'étudiant a redoublé deux années. Les étudiants qui ont redoublé plus de deux fois (3 redoublements et plus) ne pourront pas avoir accès à la présélection des masters).

Annexe 2 : Licences éligibles pour accéder aux Masters de recherche et professionnels

	Licence 1	Licence 2	Licence 3	Licence 4	Licence 5	Licence 6
Economie du Développement Régional (EDR)	Tous les diplômés des parcours de formation en sciences économiques (Monnaie, Finance, Banque et Assurance, Analyse et Politiques Économique, Ingénierie Économique Financière, Business Economics, ect...)					Finance Management
Macroéconomie et Finance Internationale (MFI)	Tous les diplômés des parcours de formation en sciences économiques (Monnaie, Finance, Banque et Assurance, Analyse et Politiques Économique, Ingénierie Économique Financière, Business Economics, ect...)					Finance
Management et Stratégies des Organisations (MSO)	Management	Marketing	GRH	Finance		
Décisions Marketing et Innovation (DMI)	Marketing	Management	E-Business			
Comptabilité, Contrôle et Audit (CCA)	Comptabilité					
Digitalisation des Services (DDS)	Tous les diplômés en informatique (ou équivalents) des différents établissements universitaires, ayant accompli avec succès au moins huit semestres dans un établissement d'enseignement supérieur.					

 Master de recherche
 Master professionnel

Annexe 3 : Liste des matières fondamentales suivies en Licence

	Matière 1	Matière 2	Matière 3
Economie du Développement Régional (EDR)	Microéconomie 1 (L1)	Macroéconomie 1 (L1)	Anglais 4 (L2, S2)
Macroéconomie et Finance Internationale (MFI)	Microéconomie 1 (L1)	Macroéconomie 1 (L1)	Business English (L3, S2)
Management et Stratégies des Organisations (MSO)	Principes de gestion	Fondamentaux du management	Management Stratégique ou Théorie des organisations ou Compétences entrepreneuriales ou business plan financier
Décisions Marketing et Innovation (DMI)	Principes de gestion	Marketing	Informatique
Comptabilité, Contrôle et Audit (CCA)	Comptabilité financière I (L1, S1) OU Comptabilité financière II (L1,S2)	TVA et droit de consommation (L2,S2)	Comptabilité internationale (L3, S2) Ou Comptabilité avancée (L3, S1)
Digitalisation des Services (DDS)	Génie Logiciel	Programmation orientée Objet	Intelligence Artificielle



Master de recherche
Master professionnel